



Bulletin MUNICIPAL 2023



commune d'avenir
Thizy les Bourgs

www.thizylesbourgs.fr





Sommaire

LE MOT DU MAIRE 4

VIE DE LA COLLECTIVITÉ 6

Point finances	6
Point RH	8
Informations pratiques mairies	9
Espace France Services	10
Permanences Passeport - Carte d'identité	10
Police municipale	12
Communication	12
Prix du fleurissement	14
Sobriété énergétique	14
Habitat	16
Économie	18

TRAVAUX 19

Quartier de la Claire	19
Traboules	19
Accessibilité des bâtiments	19
Espace de loisirs à Marnand	19
Travaux dans les mairies	20
Rue Christorée	20
Espace socio-culturel Jeanne d'Arc	20
Requalification des centres-bourgs	20

JEUNESSE 21

Chéquier jeunes	21
Chantiers jeunes 2022	22
Le secteur ados	23
Bourse au permis de conduire	23
Un nouveau Conseil Citoyen Jeune	24

ÉCOLE 25

Rentrée	25
Les écoles et le Critérium	26
Le trésor de Mathilde	27
Si leur projet leur était conté	28
Requalification du site de la piscine	29

SPORT / ASSOCIATIONS 30

AÎNÉS 31

Résidence seniors	31
La Nouvelle Aide	32
Repas des anciens	34

CULTURE 35

La Chapelle Saint-Georges	35
Réouverture de l'office de tourisme	36
Cinéma AGORA	36
Espace Culture	37

DÉCHETS 40

TRIBUNE 42



2023

LE MOT DU MAIRE

Édito

NOTRE COMMUNE FÊTE SES 10 ANS !

Nous sommes le jeudi 28 juin 2012. À Bourg-de-Thizy, La Chapelle-de-Mardore, Mardore, Marnand et Thizy, les maires ont réuni leur Conseil Municipal dans leurs salles des délibérations respectives.

À l'ordre du jour un dossier de taille qui aura marqué les élus de cette époque et qui marquera fortement nos institutions locales : la création d'une commune nouvelle !

Ces cinq réunions simultanées seront l'aboutissement de longs mois d'échanges et de réflexions entre les maires du canton de Thizy tel qu'il existait en 2012. Initiés par Michel Mercier, ces échanges auront permis, avec Jean Desseignés, Éric Malatray, Colette Darphin, Maurice Saunier et Monique Borot, d'envisager un avenir commun pour ces cinq collectivités.

Le 1er janvier 2013, par arrêté préfectoral, Thizy les Bourgs est née !

Lorsque les élus ont souhaité la création de Thizy les Bourgs, ils avaient la volonté d'atteindre deux principaux objectifs :

Le premier était d'être plus efficace dans l'action publique. De ce fait, la nouvelle entité devait apporter plus à ses habitants que chaque commune isolément.

Le second était de se créer ensemble un avenir commun, en portant un projet de territoire avec un vrai projet humain.

Le pari n'était pas gagné d'avance et pourtant, nous avons réussi. Une fois encore, la qualité des femmes et des hommes qui vivent ici a largement contribué à la réussite de ce projet innovant. Je tiens à remercier les forces vives qui ont cru en Thizy les Bourgs, les acteurs économiques et associatifs, l'ensemble des Chapelards, des Marnandiaux, des Mardoulons, des Beurris et des Thizerots...

Grâce à vous tous, nous pouvons envisager notre avenir commun avec sérénité.

Dix ans après la création de Thizy les Bourgs, les bienfaits de cette mutualisation sont maintenant connus de tous. Nous avons eu à cœur de respecter les racines de chacune des communes déléguées, à La Chapelle-de-Mardore, à Mardore, à Marnand, à Bourg-de-Thizy et à Thizy, tout en permettant un développement efficace. Nous avons porté des politiques publiques de proximité, tout en élargissant notre spectre pour que Thizy les Bourgs entre pleinement dans les mutations nombreuses que notre pays a connues, que ce soit en matière institutionnelles, sociales, culturelles, économiques et sociétales.

Martin SOTTON
Maire de Thizy les Bourgs



DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE !

Chaque année, l'optimisation permet de réduire les dépenses de la collectivité.

Par exemple :

Contrats d'assurances : - 60 000 € / an

Fournitures : - 50 000 € / an

Indemnités des élus : - 240 000 € / an

Téléphonie : - 15 000 € / an

De nouvelles ressources

Moins de dépenses, mais aussi plus de recettes, c'est aussi cela la commune nouvelle. Ainsi, la dotation globale de fonctionnement a été bonifiée de 5% en 2013, puis stabilisée, alors qu'elle a baissé depuis 10 ans pour une grande partie des communes.

De plus, la commune a pu bénéficier depuis sa création d'un accès à de nouveaux dispositifs : aide à l'habitat privé par une convention avec l'ANAH, opération de revitalisation du territoire, Petites villes de demain...



BULLETIN MUNICIPAL 2023

HOMMAGE



Jean Desseignés, *premier maire de Thizy les Bourgs*

Il était de ces personnes dont on ne pense pas qu'elles partiront un jour. Jean Desseignés nous a quittés en 2020 à l'âge de 75 ans.

En 2014, il a décidé de s'éloigner de la vie publique, 43 ans après sa première élection comme conseiller municipal en 1971, à l'âge de 26 ans. Cette année-là, étaient élus Maurice Saunier, à Bourg-de-Thizy également, et Michel Mercier, à Thizy.

42 ans après, ils ont été, tous les trois, avec d'autres, les pères fondateurs de notre commune nouvelle de Thizy les Bourgs.

Cette commune nouvelle, créée à l'initiative de Michel Mercier, c'est aussi en grande partie à Jean Desseignés que nous la devons. Car, maire de Bourg-de-Thizy, il lui aurait suffi de dire « non » pour que rien ne se fasse. Mais son sens de l'intérêt général et sa vision pour notre territoire ont pris le dessus sur un demi-siècle de guerre de clochers.

Ce regroupement qu'il a accompagné n'a pour autant jamais altéré sa passion pour Bourg-de-Thizy, bien au contraire.

Si nous devons retenir une seule action parmi ses nombreux combats, c'est l'énergie qu'il a déployée pour le développement de la zone économique de Bourg-de-Thizy, sujet aujourd'hui de grande actualité.

Il a toujours eu une vision pour cette zone, voulant préserver à la fois les intérêts de nos industriels, tout en s'ouvrant à un potentiel développement commercial, et dans le respect de nos agriculteurs.

Lorsque le Préfet du Rhône a acté par arrêté la création de la commune nouvelle de Thizy les Bourgs, il a désigné Jean Desseignés comme Maire en attendant que le nouveau conseil municipal se réunisse pour élire, quelques jours plus tard, Michel Mercier à la tête de cette jeune collectivité.

Nous devons voir en cette nomination la confiance en un élu de terrain, proche de ses administrés et viscéralement attaché à notre territoire.

Jean manque beaucoup à notre commune.

Nos pensées vont également à Roger Prajoux*, qui nous a quittés cette fin d'année.

**Ancien Maire de Bourg-de-Thizy*

Point finances

Budget prévisionnel 2022

Section de fonctionnement : 6 544 186,70 €

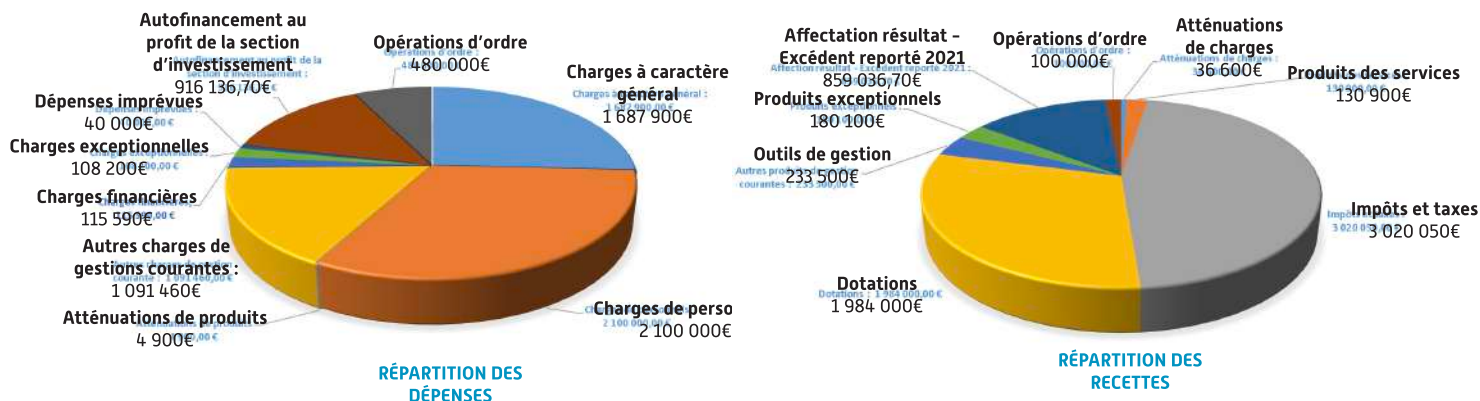
Pour l'exercice 2022, en dehors des dépenses « permanentes », les principales dépenses de la section de fonctionnement qui font l'objet d'une décision du conseil municipal sont :

- › La contribution au SYDER pour les dépenses relevant de l'éclairage public : ± 484 000 €
- › La participation au centre social : ± 290 000 €
- › Les subventions aux associations : ± 350 000 €

Les principales recettes de fonctionnement de la collectivité sont les dotations :

- › DGF : 1 759 939 € pour 2022

Mais également les contributions directes (part des impôts locaux revenant à la collectivité) : ± 1 790 000 €





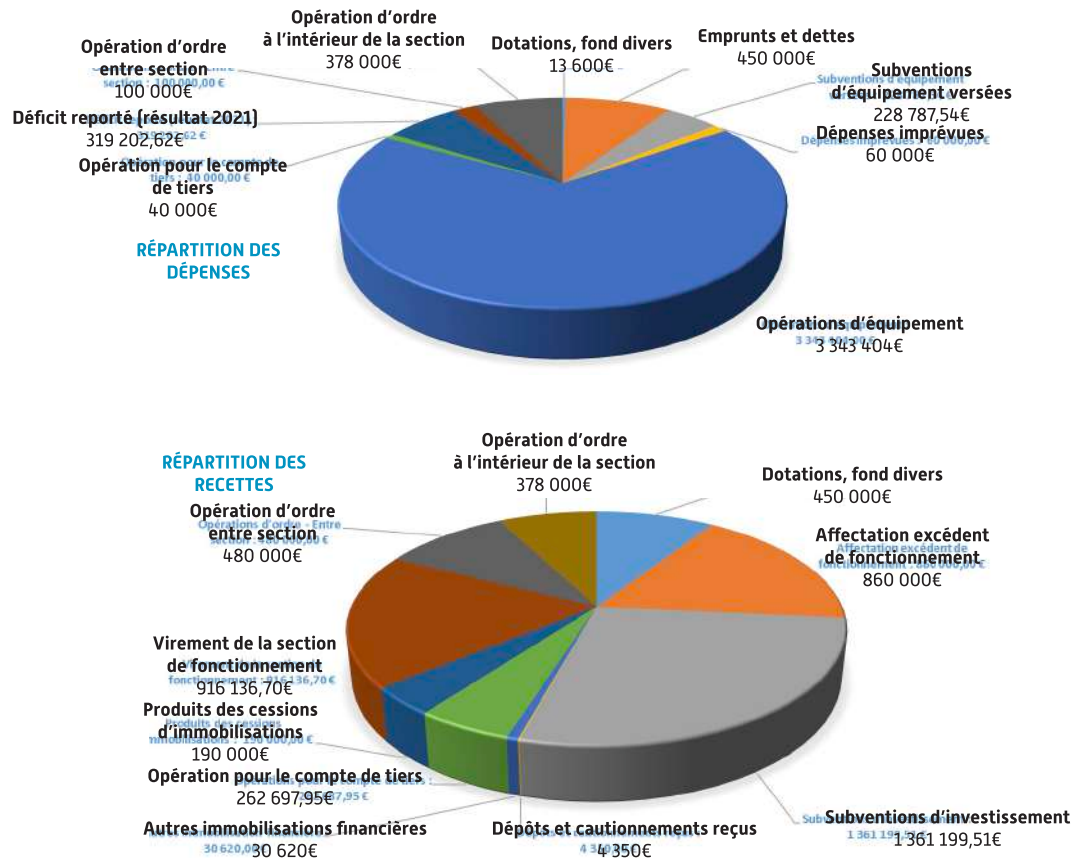
Section d'investissement : 4 932 994,16 €

Le conseil municipal a inscrit 3 343 404 € en dépense d'investissement pour l'exercice 2022.

Les principales opérations pour 2022 :

- › Réhabilitation des mairies annexes de Thizy et de Bourg-de-Thizy
- › Travaux centre bourgs Mardore et La Chapelle-de-Mardore
- › Poursuite des travaux de réhabilitation de l'ancienne école Jeanne d'Arc
- › Restauration des traboules et des sentiers ouvriers
- › Mise en accessibilité de bâtiments communaux

Les recettes d'investissement sont principalement les subventions liées aux travaux ci-dessus soit ± 1 360 000 € avec le reliquat des financements obtenus pour les travaux de fin d'année 2021 à savoir la mise en place d'éclairage photovoltaïque, les travaux de rénovation de locaux associatifs « Rue Christorée ».



Point RH

Effectifs

➔ 56 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021

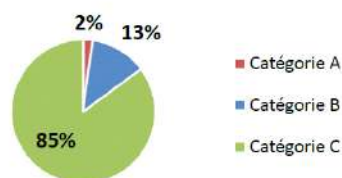
- > 47 fonctionnaires
- > 0 contractuel permanent
- > 9 contractuels non permanents



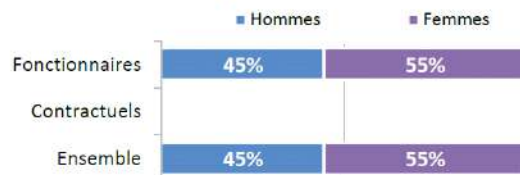
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	21%		21%
Technique	62%		62%
Culturelle	4%		4%
Sportive			
Médico-sociale	11%		11%
Police	2%		2%
Incendie			
Animation			
Total	100%	0%	100%

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Répartition par genre et par statut



➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjointes techniques	47%
Agents de maîtrise	13%
Adjointes administratifs	11%
ATSEM	11%
Rédacteurs	9%

Formation

➔ En 2021, 23,4% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

➔ 47 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2021



Informations pratiques mairies



Mairie centrale de THIZY LES BOURGS

Mairie annexe de Thizy

Château Moncorgé - 1 rue Veuve Crozet - Thizy
69240 THIZY LES BOURGS

Tél : 04 74 64 65 90

Fax : 04 74 64 30 22

Mail : contact@thizylesbourgs.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h00

La mairie centrale est
fermée au public les après-midis.



Mairie annexe de La Chapelle-de-Mardore

358, Route de la Drioule - La Chapelle-de-Mardore

69240 THIZY LES BOURGS

Tél./Fax : 04 74 64 24 10

Mail : contact@thizylesbourgs.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mercredi : 8h30 - 12h00

Mairie annexe de Mardore

113, Route du Mardoret - Mardore

69240 THIZY LES BOURGS

Tél. 04 74 64 06 63

Fax : 04 74 64 49 05

Mail : contact@thizylesbourgs.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30 - 12h00

Jeudi : 8h00 - 12h30



Mairie annexe de Bourg-de-Thizy - Agence Postale - Espace France Services - Passeports/CNI

68 rue de la République - Bourg-de-Thizy

69240 THIZY LES BOURGS

Tél. 04 74 64 02 15

Mail : contact@thizylesbourgs.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mairie : du lundi au vendredi 8h00-12h00

Agence Postale : du lundi au vendredi 8h30-12h00

Espace France Services : du lundi au vendredi 8h00-

12h00 et le mercredi 13h00-17h00 - 04.74.64.53.31

Ou france-services@thizylesbourgs.fr

Permanences Passeports & Cartes d'Identité :

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au 04.74.64.65.91,

Du lundi au jeudi l'après-midi,

Vendredi et samedi le matin.



Mairie annexe de Marnand

25, Route de Marnand - Marnand

69240 THIZY LES BOURGS

Tél. 04 74 64 05 63

Fax : 04 74 64 34 82

Mail : contact@thizylesbourgs.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 13h00



Espace France Services

LES SERVICES PUBLICS PRÈS DE CHEZ VOUS !

L'espace France Services se situe dans les locaux de la mairie annexe de Bourg-de-Thizy. Ce service est assuré du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00, ainsi que le mercredi de 13h00 à 17h00.

04.74.64.53.31 / france-services@thizylesbourgs.fr

L'objectif

Offrir une plus grande accessibilité aux services publics sur nos territoires ruraux. Les usagers trouvent, sur un même site, plusieurs administrations.

Cet accueil multiservices de proximité les accompagne dans les démarches administratives du quotidien, dans le respect de la confidentialité. Les agents d'accueil garantissent une information de premier niveau pour répondre aux questions les plus courantes et une orientation auprès de correspondants au sein des réseaux partenaires.

Du matériel informatique est disponible en libre accès pour les démarches en ligne, la constitution de dossiers, la pré-demande de titres, la recherche d'informations, etc.

Partenaires présents

L'espace France Services est le point d'entrée pour toutes les démarches dont les citoyens ont besoin. Le bouquet de services est celui prévu par le gouvernement : La Poste, Pôle Emploi, CAF, MSA, CARSAT, CPAM, Finances Publiques, Ministère de la Justice (point d'accès au droit...), Ministère de l'Intérieur (permis de conduire, immatriculation...).



Permanences Passeport – Carte d'identité

Les habitants peuvent également retrouver près de cet espace le service de délivrance des titres d'identité. Les demandes se font uniquement sur rendez-vous les lundis, mardis, mercredis ou jeudis après-midis, ainsi que les vendredis et samedis matins. Les pièces à fournir peuvent varier selon votre situation. Pour connaître plus en détails les documents que vous devrez fournir, rendez-vous sur service-public.fr rubrique « Quelle est votre situation ? ».

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la mairie par téléphone (04.74.64.65.91) aux horaires d'ouverture habituels. Les agents municipaux se feront un plaisir de vous aider.



Une conseillère numérique **A THIZY LES BOURGS**

En 2022, la commune de Thizy les Bourgs a souhaité aller plus loin dans le service public de proximité et a candidaté auprès des services de l'État pour obtenir un poste de conseiller numérique. La commune a obtenu le financement de ce poste avant l'été, et pour une durée de 2 ans.

L'objectif est de réduire la fracture numérique de notre territoire et proposer un accompagnement gratuit et personnalisé vers les outils modernes et vers la digitalisation.

Mélanie Delorme a donc rejoint l'équipe de France Services de Thizy les Bourgs en avril, avant d'effectuer une formation financée par l'État. Elle se tient à la disposition des habitants tous les matins à l'espace France Services, et les après-midis sur rendez-vous. Il est également possible d'obtenir un accompagnement à domicile pour une bonne prise en main de vos propres équipements.

Vous aider à échanger avec vos proches, réaliser vos démarches en ligne, prendre en main votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette, naviguer sur internet, appréhender les réseaux sociaux, trouver un logement sur internet, réaliser un CV, gérer ses mails... telles sont les missions de Mélanie Delorme. Un large panel de services peut être apporté de façon individuelle en mairie et à domicile, ou collective dans les différentes structures de la commune (foyers des anciens, résidence seniors...).

Pour contacter la conseillère numérique :

melanie.delorme@conseiller-numerique.fr

04.74.64.53.34 / 06.60.53.12.89



Police Municipale

Le Maire et les élus ont souhaité recruter des agents qui avaient de l'expérience dans les forces de sécurité intérieure.

Pascal RICHARDOT est policier municipal depuis 2017 (ville de Tarare) après 21 ans passés à la gendarmerie, dont 11 sur la communauté de brigades de Thizy les Bourgs. Il remplace Éric ROTH, parti à la retraite cette année.

Son rôle est d'exécuter les tâches relevant de la compétence du Maire que celui-ci lui confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

La police municipale joue un vrai rôle pour le bien-être de tous, elle crée également du lien entre la population et la gendarmerie.

Corentin PORTAILLER est agent de surveillance de la voie publique et agent des services techniques.

Il a été adjoint de sécurité dans la Police Nationale en CRS autoroutière.

L'ASVP exerce des missions de police sur la voie publique (missions de constatation et de verbalisation d'infractions). Il possède des compétences de police judiciaire en matière de surveillance et de prévention des règles relatives à la sécurité et la salubrité publiques.



Communication

Les panneaux d'affichage

Dans le centre-bourg de chaque commune déléguée, les panneaux d'affichage lumineux sont là pour vous informer. Ces espaces réactifs permettent de diffuser en continu des informations de proximité. Ils indiquent également les événements culturels, sportifs et festifs à venir.

- › La Chapelle-de-Mardore : 358, route de la Drioule, devant la mairie ;
- › Mardore : 113, route du Mardoret, devant la mairie ;
- › Marnand : 25, route de Marnand, devant la mairie ;
- › Bourg-de-Thizy : place Aristide Briand ;
- › Thizy : place du Commerce.





L'application PanneauPocket

L'actualité locale dans votre poche !

Parmi ses moyens de communications, la commune utilise PanneauPocket, un formidable outil de proximité et absolument dans l'air du temps. Son téléchargement est gratuit et garanti sans récolte de vos données personnelles, ni création de compte. Cette application permet d'accéder en quelques clics à toute l'actualité de votre commune de résidence, de la COR, voir même de votre lieu de vacances, ainsi qu'à des contenus interactifs. Vous êtes notifiés (selon votre choix) dès qu'une nouvelle actualité ou alerte est publiée. Toutes ces informations sont à retrouver également sur ordinateur ou tablette sur le site app.panneaupocket.com

L'application PanneauPocket est disponible gratuitement sur GooglePlay, App Store et AppGallery.



Le site internet

Découvrez la nouvelle version du site internet de Thizy les Bourgs !

Début juin, le site internet de la commune a bénéficié d'un important rajeunissement : nouveau design dynamique, ergonomie améliorée, etc.

L'accès aux informations et actualités est désormais plus rapide, directement depuis la page d'accueil. Tous les articles ont été actualisés avec des coordonnées et des

photos récentes, notamment l'annuaire des associations.

Pour faciliter l'interaction avec les habitants, il est désormais possible de contacter la mairie via un formulaire en bas de page.

Nous vous souhaitons une bonne visite.

www.thizylesbourgs.fr

La page Facebook « Ville de Thizy les Bourgs »

La communication municipale ne cesse de se moderniser et s'adapte aux nouveaux outils numériques. Thizy les Bourgs ne déroge pas à la règle et s'approprie de plus en plus les réseaux sociaux comme moyen d'information. La page Facebook « Ville de Thizy les Bourgs » a pour objectif d'améliorer la communication envers les habitants, parfois difficile à atteindre par les voies traditionnelles. Vous retrouverez sur cette page toutes les informations utiles et les actualités de votre commune. Aujourd'hui, le bilan est plutôt positif avec plus de 1800 personnes qui suivent la page. Pour rester informé, rejoignez-nous !



La page YouTube « Ville de Thizy les Bourgs »

Et pour finir, retrouvez Thizy les Bourgs en vidéo sur YouTube !

www.youtube.com / @thizylesbourgs



Prix du fleurissement

L'édition 2022 compte 44 inscrits, dont les bénévoles des trois sites des Madones de La Chapelle-de-Mardore, Mardore et Marnand :

- › 2 à Mardore
- › 4 à Marnand
- › 5 à La Chapelle-de-Mardore
- › 16 à Bourg-de-Thizy
- › 17 à Thizy

Malgré un nombre de participants inférieur à celui de 2021 et une météo difficile, le bilan reste positif.

Les photos des jardins, terrasses ou balcons des personnes inscrites ont été prises dans chaque commune déléguée par les membres de la commission fleurissement. Les habitants seront conviés à la remise des prix au mois de mars. Un diaporama sera présenté pour témoigner du soin apporté aux compositions.

Restez informé pour connaître les dates et modalités de la prochaine édition !



Sobriété énergétique

La commune a lancé un plan pour réduire ses consommations.

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et de l'impact du contexte géopolitique mondial, l'effort de transition énergétique est plus que jamais une priorité.

En lien avec les actions déjà menées, la ville de Thizy les Bourgs a souhaité se doter d'un plan de sobriété énergétique. Sa mise en œuvre et sa réussite sont l'affaire de tous.

Depuis plusieurs années, des actions ont déjà été mises en œuvre :

Remplacement systématique des sources d'éclairage anciennes par des éclairages LED bien moins énergivores complétés par un système d'abaissement de l'éclairage de 50 % de 23 h 00 à 5 h 00 du matin.

Déconnexion de 442 sources lumineuses situées en rase campagne et n'ayant pas d'enjeu sur la sécurité publique, soit une réduction de 15 % du parc total en éclairage public.

Implantation depuis 2018 de 106 candélabres solaires

Remplacement de véhicules légers thermiques par 2 véhicules légers électriques.

Mise en place d'un outil de suivi et d'optimisation des consommations des bâtiments publics avec acquisition d'équipements de sous-comptage, de mesure et de télé-relève.

Ces actions ont permis à la commune une baisse de ses consommations énergétiques pour l'éclairage public d'environ 30 % depuis 2015 et de contenir ainsi le coût de l'augmentation continue du prix de l'électricité.





Plan de sobriété énergétique

• LES 20 MESURES •

2023

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

Une bonne gestion des bâtiments publics

- Réduire les consignes de chauffe dans tous les bâtiments publics : 19° en période d'occupation, 16° en période d'inoccupation quotidienne nocturne (abaissé de nuit) et 12° en période d'inoccupation égale ou supérieure à 48h, à l'exception des salles de sports (hors vestiaires) et les églises qui auront une limitation en période d'occupation à 15° maximum.
- Déclencher la mise en route des salles climatisées en dessus de 26°.
- Recaler les plannings de chauffe dans tous les bâtiments équipés de dispositifs de régulation en fonction des temps d'occupation.
- Abaisser ou couper le chauffage au cas par cas des pièces inoccupées.
- Optimiser l'utilisation des bâtiments publics en concentrant et densifiant les présences dans des bâtiments chauffés et isolés.
- Remplacer l'éclairage des bâtiments par des LED et équiper les espaces communs de détecteurs de présence.
- Mettre en place une gestion automatisée des prises électriques pour couper l'intégralité des appareils en veille.
- Equiper chaque poste de travail avec une multiprise équipée d'un interrupteur.

Une optimisation de notre réseau d'éclairage public

- Extinction des zones d'activités de 21h à 5h du matin et des lotissements de 22h à 6h du matin.
- Extinction des mises en valeurs de l'ensemble des édifices publics à partir de 21h30.
- Poursuite du programme de déconnexion avec l'extinction de 69 points.
- Poursuite du remplacement systématique des sources d'éclairage anciennes par des éclairages LED.
- Mise en œuvre du programme de démarche performancielle engagé avec le SYDER visant à convertir l'éclairage public en LED.
- Décorations de Noël : uniquement dans les centres-bourgs, privilégier les LED, coupure à partir de 21h30.
- Réflexion sur le lancement d'une seconde tranche d'installation de candélabres solaires.

Communiquer, sensibiliser

- Informer de manière récurrente les usagers des bâtiments sur les consommations d'énergie (Agents communaux, associations, écoles).
- Sensibiliser et former les agents aux éco-gestes et à l'éco-conduite.
- Adapter les vêtements portés en intérieur : porter des vêtements chauds l'hiver.
- Définir un référent sobriété énergétique dans chaque bâtiment.
- Afficher dans chaque bâtiment un rappel sur les éco-gestes à appliquer au quotidien.



Le plan complet sur notre site : www.thizylesbourgs.fr

Thizy les Bourgs
commune d'avenir

UNE VILLE DURABLE





Habitat

Vers une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une offre de service pour favoriser le développement du territoire par la requalification de l'habitat privé ancien. C'est un dispositif partenarial qui propose une ingénierie et des aides financières importantes avec une forte intervention de l'ANAH [Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat].

Une première OPAH concluante

La première opération lancée sur les communes de Thizy les Bourgs et Cours arrive à son terme. Le bilan est très positif puisque les aides apportées aux habitants pour rénover les logements ont été importantes. Le dispositif a permis d'intervenir en faveur de la réhabilitation d'une centaine de logements pour réhabiliter, améliorer la sécurité et la salubrité, adapter à l'autonomie, au vieillissement ou au handicap et améliorer la performance énergétique.

Nouvelle OPAH : lutter contre la vacance, améliorer la performance énergétique, attirer de nouveaux bailleurs

La nouvelle opération en faveur de l'habitat sera mise en place d'ici mars. À travers cette nouvelle convention d'une durée de 5 ans, les élus de Thizy les Bourgs ont souhaité pérenniser les financements à destination des habitants.

La nouvelle OPAH en chiffres :

- un budget de près de 3 millions d'euros
- un objectif de 203 logements réhabilités
- 1,1 millions d'euros alloués par la COR
- 2,5 millions d'euros alloués par l'ANAH

- 119 000 euros par la commune de Cours
 - 420 000 euros par la commune de Thizy les Bourgs
- Des moyens plus importants seront mobilisés à destination des propriétaires bailleurs.

Pour la commune de Thizy les Bourgs, les objectifs sont les suivants :

- 65 logements « propriétaires occupants » [27 en périmètre de revitalisation et 38 en périmètre de développement]
- 36 logements « propriétaires bailleurs » [29 en périmètre de revitalisation et 7 en périmètre de développement]

Toujours des aides très importantes pour les façades

Dans le cadre de la convention de revitalisation valant Opération d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU), les projets de ravalement de façade sont subventionnés, notamment par la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) et la commune. Jusqu'en 2021, le montant de l'aide complémentaire apportée par la commune pouvait varier entre 50 et 100 % du montant apporté par la COR, en fonction d'un périmètre défini.

Face aux enjeux d'attractivité, la commune a décidé d'être plus volontariste concernant les aides au ravalement de façades. Depuis le 1er janvier, l'aide communale ne prend plus en compte cette notion de périmètre et abonde jusqu'à 50 % du montant des travaux dans la limite de 5 000 € par dossier. Les aides ont donc fortement augmenté. Tous les habitants sont concernés par ce nouveau dispositif.

Pour exemple, un dossier comprenant 7 500 € de travaux de ravalement de façade obtenait, jusqu'au 31 décembre 2021, 1 600 € de subvention. Avec ce nouveau dispositif, ce montant sera subventionné à hauteur de 3 750 €, soit 50 % du montant des travaux.





La à votre service

Vos démarches d'urbanisme disponibles en ligne

Certificats d'urbanisme, permis de construire, d'aménager ou de démolir, déclarations préalables... Une plateforme des autorisations d'urbanisme est disponible depuis le 1^{er} janvier 2022 depuis le site de la COR. Il est toutefois toujours possible de privilégier la version papier en mairie.

Des permanences sont également organisées

- en mairie **d'Amplepuis** : tous les mardis de 8 h 30 à 12 ,
- en mairie de **Lamure-sur-Azergues** : tous les vendredis de 8 h 30 à 12 h
- au siège de la COR à **Tarare** au 3 rue de la Venne : tous les mardis et les vendredis de 8h30 à 12 h,
en fonction de l'instructeur en charge du dossier.

Ces permanences sont accessibles **sur rendez-vous uniquement.**

04 74 05 35 25 / ads@cor.fr

Le service ADS vous renseigne par mail ou par téléphone, sur la faisabilité de vos projets de constructions, d'aménagements ou de modifications de constructions existantes. Les premiers renseignements (zonage, règlement, formalités à accomplir...) s'effectuent en mairie.





Economie

Poursuivre le développement de notre commune en faveur de l'emploi

Depuis plusieurs décennies, les collectivités locales (commune, COR) ont largement contribué à l'installation de nouvelles entreprises sur notre territoire, notamment au sein de la zone des Portes du Beaujolais à Bourg-de-Thizy.

Aujourd'hui, peu de parcelles restent disponibles pour accueillir de nouvelles activités. Pourtant, la municipalité reçoit très régulièrement des demandes d'installation ou d'extension d'entreprises, ce qui montre un bon niveau d'attractivité mais, ce qui nous oblige à poursuivre et amplifier le travail sur l'extension de la zone d'activités.

C'est pourquoi, depuis de nombreux mois, les élus municipaux travaillent avec la COR sur ce projet d'extension, qui permettrait de répondre à la demande locale.

Les enjeux sont immenses pour notre commune et pour le maintien de l'emploi sur son territoire. Mais nous avons aussi la conviction qu'il faudra mener ces projets dans le respect de nos agriculteurs, de notre cadre de vie et de l'environnement.

En 2023, la commune et la COR poursuivront les études nécessaires à cette extension pour envisager rapidement un plan d'aménagement.

Dans le même temps, les élus poursuivent leur travail auprès du groupe Malerba qui a prévu de réaliser des investissements importants à Bourg-de-Thizy, sur le tènement « TRECA », pour installer son siège social et une plateforme logistique.



Travaux

Quartier de la Claire

Le projet de requalification du site est prévu en trois tranches en partenariat avec EPORA (Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes). La première tranche s'est achevée cette fin d'année 2022 : démolition du bâti, reconstruction d'un muret en pierres qui sécurise le site et plantation végétale qui agrémentera le secteur dès le printemps.



Traboules

Les traboules ont été réouvertes à l'été 2022 après de lourds travaux de réfection des circulations. Vous avez été nombreux à solliciter l'office du tourisme pour une visite guidée par Alain Poizat. Si ce n'est pas encore fait, une visite s'impose pour découvrir cet environnement remarquable. Pour connaître les dates de la saison 2023 et réserver, prenez contact avec M. Alain POIZAT par téléphone au : 06 81 23 61 89. Sinon, rendez-vous à l'Office du tourisme, 3 rue Eugène Dechavanne (entre la médiathèque et la salle des fêtes à Thizy) le samedi matin de 10h à 12h.



BULLETIN MUNICIPAL 2023



2023

TRAVAUX

Accessibilité des bâtiments

Systématiquement lorsque des travaux conséquents sont réalisés dans les bâtiments, les nouvelles normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sont appliquées. Dernièrement, 12 bâtiments de la commune ont bénéficié de cet aménagement. Certains de ces travaux sont réalisés par les agents du service technique.



Espace de loisirs à Marnand

Le projet de local associatif sur le site de la salle polyvalente de Marnand entre dans sa phase d'avant-projet détaillé. Le dépôt de construire sera déposé prochainement. Cet espace de loisirs sera construit dans le même esprit que la salle, avec une ossature bois, d'origine locale.





2023

TRAVAUX

Travaux dans les mairies

Des travaux importants se sont terminés en fin d'année à la Mairie Centrale de Thizy et à la Mairie Annexe de Bourg-de-Thizy.

Le site de Bourg-de-Thizy a vu une réfection des bureaux pour pouvoir accueillir l'espace France Services et la conseillère numérique.

À Thizy, le sous-sol a été réaménagé : salle des mariages, création d'un local archives. La partie administrative (accueil au rez-de-chaussée et 2^{ème} étage) a été rendue plus fonctionnelle et lumineuse.

Au premier étage, la grande salle devient salle du Conseil Municipal et de réunion.

Rue Christorée

Après les travaux des différents bâtiments du clos Jean Merle (Résidence seniors, Maison médicale, Maison des associations), place aux travaux de voirie de la rue Christorée qui se verra requalifiée depuis le boulodrome jusqu'au parking des locaux associatifs. Fin 2022, l'enfouissement des réseaux a été terminé. À terme, cette voie verra le cheminement de chaque usager amélioré et sécurisé.



Espace socio-culturel Jeanne d'Arc

Cet ambitieux projet est échelonné sur plusieurs exercices budgétaires.

La 1^{ère} tranche a été réalisée sur 2021-2022 et comprenait le désamiantage, la démolition, la réfection de la toiture et le remplacement des fenêtres.

La 2^{ème} tranche est en cours de réalisation sur 2022-2023 : elle concerne la maçonnerie, les escaliers, la cage d'ascenseur, puis les lots intérieurs techniques et les finitions.

La 3^{ème} tranche, prévue pour 2023-2024, comprendra l'ensemble des façades, le revêtement de la cour et les parties paysagères.

Le calendrier prévoit une réception de chantier à l'été 2024.

Requalification des centres-bourgs

Les centres-bourgs sont terminés. C'est une véritable réussite par leur technicité, le choix des matériaux, des éclairages à LED et des choix de végétaux avec des plantes vivaces nécessitant un minimum d'arrosage mais néanmoins très fleuries.

En 2023, l'étude de faisabilité se poursuit pour les secteurs des rue Juiverie et rue Pierre Chevenard pour la commune déléguée de Thizy et au Grand Creux (Place du Marché) pour la commune déléguée de Bourg-de-Thizy.



BULLETIN MUNICIPAL 2023

Jeunesse

Chéquier jeunes

La municipalité a récemment proposé aux jeunes de 11 à 20 ans domiciliés sur la commune un "Chéquier Jeunes" gratuit offrant des avantages et réductions auprès de partenaires locaux.

Lors de la rentrée scolaire début septembre, ils ont été conviés à une opération de lancement. À cette occasion, le logo partenaire a été remis aux participants à ce dispositif.

Près de 312 chéquiers ont été remis à ce jour par la municipalité, un véritable succès !



Partenaires du Chéquier Jeunes :

Le P'tit Beurri
Le Mardoret
Pâtisserie Dechavanne
Mc Donald's
O'Rubis
Sultan Kebab
Institut Christelle
Institut Karine
Institut Évasion
Au salon du cheveu
Isabelle coiffure
David's coiffure
Bost coaching
Centre social de Thizy les Bourgs
Speed'y conduite



Associations :

Arc en Ciel
Association mycologique
ASTBT Basket
Club d'Échecs
Haut Beaujolais Basket
Les Enfants de la Trambouze
Tennis Club
Rhins Trambouze Foot
Fanfare de Bourg-de-Thizy « Beurry's music »
Société de Chasse
Ecole de Musique





2023

JEUNESSE

Chantiers jeunes 2022

Les chantiers jeunes se sont déroulés sur les mois de juillet et août 2022.

15 jeunes (10 filles/5 garçons) âgés de 16 et 17 ans ont participé à ces derniers encadrés par le personnel de Mairie, de l'accueil de Loisirs et de l'animatrice Laurine TRONCHON.

Ils ont pu découvrir et participer à différentes tâches : service des repas en ALSH, espaces verts de la Mairie, nettoyage dans les écoles...





Le secteur ados

Les jeunes du Secteur Ados ont pu intégrer les nouveaux locaux que la Mairie de Thizy les Bourgs a mis à disposition courant janvier 2022. Ces lieux sont plus qu'appréciés par la jeunesse pour son côté moderne, confortable et sécurisé.

En moyenne, entre 10 et 12 jeunes fréquentent ce nouveau local les mercredis après-midi.



Bourse au permis de conduire

Depuis 2019, de nombreux jeunes de notre commune ont bénéficié de cette aide. La volonté de la municipalité est de favoriser l'accès au permis de conduire. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 15 à 20 ans domiciliés à Thizy les Bourgs. Le montant de la bourse est de 250 euros, sans condition de ressources. En contrepartie, le jeune s'engage à effectuer une mission citoyenne de 20 h minimum auprès d'une association de la commune. Une convention est signée entre le jeune, l'auto-école et la commune. En 2022, il y a eu quatre demandes.

Pour connaître le détail des modalités, consulter le site www.thizylesbourgs.fr, rubrique « Vie quotidienne » puis « Jeunesse ».





Un nouveau Conseil Citoyen Jeune

24 jeunes à la découverte de la citoyenneté

Dans le prolongement du précédent Conseil Municipal Enfants, la ville de Thizy les Bourgs a décidé d'innover en mettant en place un Conseil Citoyen Jeunes.

Installé depuis mai 2022, ce conseil répond à la volonté de la Municipalité de faire découvrir et comprendre aux jeunes citoyens le fonctionnement des institutions démocratiques française (Mairie, Conseil Départemental et Régional, Assemblée Nationale, Sénat, etc.) tout en approfondissant leurs connaissances du territoire thizerot, en particulier des grandes structures qui le régissent.

À travers le Conseil Citoyen Jeunes, ses membres proposent et mènent des actions à Thizy les Bourgs, leurs idées étant attendues et entendues. Ils sont également invités à s'impliquer en faveur de la jeunesse, des aînés, de l'environnement, de la culture, de la solidarité et de la sécurité entre autres.

Encadrés par les élus de la commune, ils travailleront ainsi jusqu'à la fin du mandat sur l'apprentissage de la vie démocratique et à l'exercice de leurs droits et responsabilités dans la société.

Visite de l'Hôtel du Département

Début juillet, nos jeunes élus thizerots se sont rendus à Lyon pour une visite au siège du Département du Rhône.

Dans un premier temps, ils ont pu connaître l'historique du bâtiment dont la construction s'étalera de 1883 à 1890. Après l'explication sur la façade, le jardin puis l'atrium et l'escalier d'honneur, ils ont pu découvrir la salle des délibérations et la verrière de son plafond, ainsi que l'impressionnante fresque composée de personnages illustres. Découverte également du grand salon et des salons, dont celui de Sadi Carnot, en hommage au Président de la République assassiné à Lyon.

Après la réception offerte par le Conseil Départemental, les membres du Conseil Citoyen Jeunes de Thizy les Bourgs se sont dirigés vers la colline de Fourvière et ont ainsi pu porter leur regard sur la saisissante métropole lyonnaise.



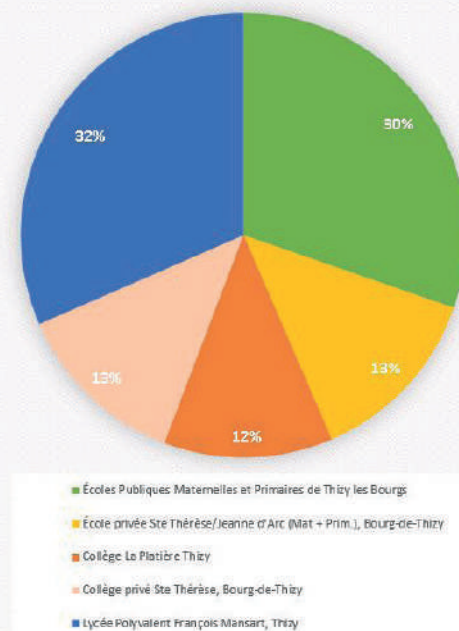
École

Rentrée

ÉCOLE 2023

EFFECTIFS ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023			
ÉTABLISSEMENT	NOMBRE D'ÉLÈVES		
Écoles Publiques Maternelles et Primaires de Thizy les Bourgs	390		
<i>Maternelle Le Coquillage, Thizy</i>	74		
<i>École primaire Mathilde Ovize, Thizy</i>	107	dont 11 ULIS	
<i>Maternelle Joseph Dépierre, Bourg-de-Thizy</i>	48		
<i>École primaire Le Château, Bourg-de-Thizy</i>	84		
<i>École de Marnand</i>	51		
<i>École de Mardore/La Chapelle-de-Mardore</i>	26		
École privée Ste Thérèse/Jeanne d'Arc (Mat + Prim.), Bourg-de-Thizy	170		
Collège La Platière Thizy	158	dont 13 ULIS	
Collège privé Ste Thérèse, Bourg-de-Thizy	163		
Lycée Polyvalent François Mansart, Thizy	406		
<i>Section Générale</i>	218		
<i>Section Professionnelle</i>	188		
Nombre d'élèves scolarisés à Thizy les Bourgs	897		

Rentrée 2022-2023 - Répartition des élèves





2023

ÉCOLE

Les écoles et le Critérium

À l'occasion de la 5^{ème} étape du Critérium du Dauphiné 2022, plusieurs écoles de la commune et de celles environnantes ont participé à l'événement. Les élèves de Saint-Victor-sur-Rhins, en bons sportifs, sont venus à pied depuis leur école !

Au programme :

- › Étude du parcours et des équipes pour les plus grands,
- › Apprentissage des couleurs des maillots pour les plus petits,
- › Décoration de vélos,
- › Rencontre avec les équipes de coureurs le jour J,
- › Et, bien entendu, présence sur le trajet de la course aux alentours de 13h00, avec un pique-nique organisé pour certains.

La caravane des suiveurs n'a pas hésité à saluer, par des klaxons, ce jeune public acquis à sa cause ! De beaux souvenirs pour tous !



Un vélo géant à l'école Le Coquillage !

L'école maternelle Le Coquillage à Thizy a eu l'idée de constituer avec tous ses élèves un grand vélo humain. En attendant l'arrivée de ce grand événement sportif sur la commune, chaque classe : petite, moyenne et grande section a décoré son propre vélo

Félicitations à eux pour cette belle performance !





Le trésor de Mathilde

Il y a quelque temps, nous avons décidé, avec un groupe de bénévoles, de donner un grand coup de balai dans le grenier de l'école communale. Ce grenier étant devenu, au fil des décennies, un vrai capharnaüm rempli d'objets aussi poussiéreux qu'insolites.

Au cours du quatrième jour de notre expédition, nous nous retrouvons face à une vieille armoire très imposante, délaissée au fond d'un couloir. Les deux portes battantes grincent à leur ouverture et sur les étagères, empilés de façon très approximative, des dizaines d'anciens livrets scolaires.

Ces livrets, pour la plupart, concernent le parcours scolaire des élèves des deux écoles communales, de la classe du CP jusqu'au CM2.

Les plus anciens datent des années 50, remplis au stylo à plume par l'instituteur. Le premier réflexe est de retrouver le sien. Les recherches commencent... Ah le voilà ! Les souvenirs, jusqu'alors enfouis dans les tiroirs de notre mémoire, remontent et l'émotion est palpable...

Que faire de tous ces livrets ? La réponse est évidente ! Les rendre à leurs propriétaires : encore faut-il les connaître et les retrouver !

La chance est avec nous. Certains d'entre nous n'ont jamais quitté la commune ou connaissent, grâce à leur profession, beaucoup d'anciens élèves.

Commence alors, un véritable travail de fourmi digne d'une enquête policière : tri, rapprochement de fratries, de familles, recherche de renseignements et d'intermédiaires...

Et c'est ainsi, qu'à ce jour, pratiquement 500 livrets ont retrouvé leurs destinataires !

Pour la belle histoire, certains carnets sont partis bien au-delà des frontières de notre commune : dans le Rhône tout entier, ses départements limitrophes, dans le Var, les Alpes Maritimes, Le Gard, la région parisienne, le Jura, les Vosges, etc. Parmi ceux qui ont fait un grand voyage : la Suède, le Royaume-Uni ou l'île de Carriacou (une île des Grenadines).

Nous remercions tous les membres de l'expédition, tous les passeurs de souvenirs qui ont bien voulu jouer le jeu et transmettre les livrets retrouvés.

La remise de ces livrets, offerts pour Noël, un anniversaire de décade, des cérémonies familiales, a donné lieu à de grands moments d'émotions, de partage et de remerciements.





Si leur projet leur était conté

Il était une fois, d'après une idée originale et ambitieuse de plusieurs professeurs du collège la Platière ; l'élaboration d'un projet commun aux 35 collégiens de 6ème et aux 55 écoliers de CM2 de la commune. Ce projet sera la réalisation d'une boîte à contes.

Ayant pour support l'étude en classe du célèbre conte de « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont ; les élèves doivent faire preuve d'imagination, de créativité. À leur tour de prendre leur plume (ou leur ordinateur !) et d'écrire leur propre conte.

Ainsi, cette réalisation collective et fédérative va permettre à chaque élève de s'investir personnellement mais surtout d'échanger, de communiquer, de travailler avec d'autres enfants qu'ils ne connaissent pas et d'élargir leur zone de confort.

La commune s'associe à cette magie des contes en finançant les différents transports nécessaires et les places de cinéma.

Lors de la journée portes ouvertes du collège, en mars prochain, aura lieu l'exposition collective de toutes les réalisations de ce magnifique projet.

Que cet exemple de travail commun ne soit que le premier d'une longue série !





Requalification du site de la piscine

Les élèves de 4^{ème} du collège La Platière, accompagnés de leur professeure de technologie, Magalie Dargere, sont intervenus en mairie centrale de Thizy pour présenter aux membres de la commission « Concertation et Démocratie Participative » l'étude et le projet qu'ils ont réalisés pour l'ancienne piscine située à Thizy.

Ce site est stratégique du fait de sa situation en entrée de ville et de sa proximité immédiate avec le lycée. La volonté de la commune de Thizy les Bourgs est, conformément au zonage du Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuel, que ce lieu soit un espace naturel et de loisirs. Elle souhaite que cet espace soit notamment à destination des jeunes, c'est pourquoi ce projet est coconstruit avec eux afin qu'il corresponde à leurs besoins.

Recrutés sur la base du volontariat, ces élèves portent un intérêt particulier à la vie dans leur commune. Ils ont su rendre un travail remarquable avec de nombreuses idées adaptées à tous : circuit pédestre, aire de jeux en bois, zone de pique-nique, snack, terrain de volley-ball, tyrolienne, zone détente fleurie, etc.

Un cabinet d'études a été nommé afin d'approfondir la faisabilité du projet. La réflexion des collégiens ne s'arrête néanmoins pas là, ils seront encore sollicités au cours des prochains mois et pourront en apprendre davantage sur les contraintes techniques.

Nous tenons encore à les remercier pour leur investissement.



Sport / Associations

À THIZY LES BOURGS ON « SPORT-E » BIEN

En effet, malgré une crise sanitaire longue et contraignante, nos associations sportives ont réussi à relever la barre et se portent plutôt bien par rapport à ce que l'on peut entendre autour de nous. Certaines ont même vu leurs effectifs augmenter récemment. On compte aujourd'hui environ 700 adhérents toutes disciplines confondues : boxe, football, basketball, tennis, gymnastique, escalade, musculation, yoga, échecs, boule lyonnaise, pétanque, vélo, judo, gymnastique, randonnée, etc. Il y en a pour tous les goûts !

Si vous êtes intéressé par l'une de ces activités, vous pouvez retrouver leurs coordonnées soit dans le bulletin des associations disponible en libre-service dans toutes les mairies, soit dans l'annuaire des associations sur notre site internet : www.thizylesbourgs.fr

Vous pouvez également venir encourager avec fair-play nos sportifs lors de rencontres, galas, tournois, championnats et autres manifestations se déroulant tout au long de l'année.

Plus de sport, moins d'écran, vous comme nos associations s'en porteront encore mieux !

Sportivement.



Ainés

BIENVENUE DANS UN LIEU DE VIE POUR SENIORS AUTONOMES

27 logements, de 41 à 48 m²

Tarifs très attractifs

28 bis, rue Christorée

69240 THIZY-LES-BOURGS

www.clos-merle.fr

Pour visiter votre futur logement,
contactez le 07 61 55 81 92 *(visites sur rendez-vous)*

L'offre de la résidence seniors

Située à proximité du centre-ville de Thizy-les-Bourgs, au calme, dans un parc arboré, la résidence seniors s'adresse à un public de seniors autonomes.

Cette résidence est non médicalisée, mais elle offre un accès direct à la maison médicale voisine, regroupant différents professionnels de santé.

Composée de 27 logements individuels, elle propose à chacun un appartement privatif comprenant une grande pièce à vivre ainsi qu'une chambre, un coin cuisine, et une salle de bain. Chaque résident apporte ses meubles pour se sentir chez lui.



2023

AINÉS

L'objectif est de permettre aux résidents de vivre de manière indépendante, dans un cadre confortable et sécurisé.

Afin de favoriser la convivialité et les rencontres, des espaces collectifs (jardin, terrasse extérieure aménagée, grande salle commune) permettront la mise en place d'animations régulières et d'ateliers « à la carte », selon les envies des résidents.

Une équipe à votre service

Notre équipe salariée-bénévole d'Habitat et Humanisme renforcée par un service d'astreinte (n° de téléphone disponible 24h/24 et 7J/7), est présente au quotidien comme soutien dans les démarches et besoins des résidents. Un comité de résidents est force de proposition pour les activités et la vie des espaces collectifs.



2023

AINÉS

Les « Plus »

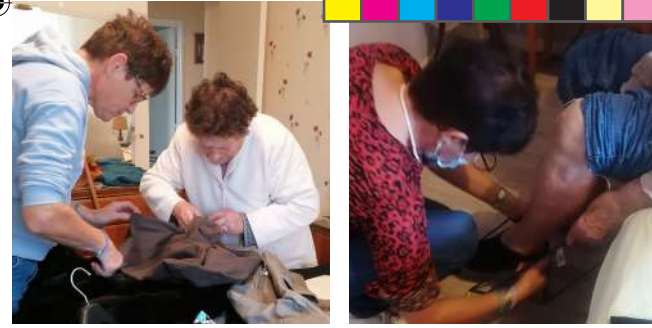
- › Proximité du centre-ville de Thizy-les-Bourgs
- › Accès direct à la maison médicale
- › Portage de repas possible
- › Terrasses privatives avec vue sur le parc
- › Accès aux personnes à mobilité réduite
- › Droit à l'allocation logement
- › Eau chaude/eau froide et chauffage inclus

Les animations

Grâce au tissu associatif local, le vivre ensemble et le lien intergénérationnel sont au cœur des animations organisées, que ce soit par le jeu, les activités artistiques ou encore les rencontres...

Pour les animations collectives, les résidents bénéficient d'une magnifique salle dotée d'une grande cheminée et d'un plafond à la française, située au rez-de-chaussée de la maison médicale, anciennement Maison MERLE.

Ces animations sont réalisées en partenariat avec les associations locales.



La Nouvelle Aide

L'association est active depuis 1969 sur le territoire de Thizy les Bourgs et ses communes avoisinantes pour l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie ou dépendantes au quotidien.

L'association emploie une vingtaine de salariés qui intervient auprès de toutes les personnes qui en ont besoin (personnes âgées, malades ou en situation de handicap) pour leur maintien à domicile, que ce soit provisoirement (suite à une hospitalisation par exemple) ou de manière prolongée. Elle peut aussi venir en aide aux familles ou actifs afin de leur libérer du temps.

Nos services :

- › Aide-ménagère : entretien du logement, courses...
- › Aide dans les actes essentiels du quotidien : aide à la toilette, au lever, au coucher, aux repas etc...
- › Portage de repas à domicile
- › Accompagnement dans des déplacements ponctuels
- › Maintien du lien social.

Pour nous contacter

La Nouvelle Aide

3 place Rouget de l'Isle – Thizy
69240 Thizy les Bourgs

04.74.64.34.63 – nouvelleaidethizy@gmail.com





Après-midi détente retraités

L'équipe municipale et les membres du C.C.A.S. de Thizy les Bourgs ont à nouveau eu le plaisir de proposer un après-midi de détente au mois d'octobre pour les retraités de la commune.

La Gendarmerie est intervenue pour une sensibilisation aux arnaques et démarchages frauduleux. Puis, Mélanie Delorme, conseillère numérique, a présenté le nouveau service aux habitants pour l'accompagnement vers le numérique. L'animation a été assurée par Isabelle et Guy COUSIN, le tout suivi d'un goûter ! Ce fut un beau moment de partage et de convivialité.





2023

AINÉS

Repas des anciens

Les traditionnels repas des anciens se sont tenus en fin d'année 2022 dans les cinq communes déléguées de Thizy les Bourgs. Au total, près de 1200 personnes de plus de 67 ans ont été invitées à ces moments de convivialités.

À titre d'exemple, 177 personnes ont été accueillies à Thizy par l'équipe municipale et les membres du C.C.A.S. pour partager ce repas de l'amitié.

La commune tient à féliciter les équipes de bénévoles et les commerçants qui ont contribué à la réussite de ces journées !





Culture

Ça bouge à la chapelle Saint-Georges !

Les expos de Saint-Georges

Chaque année, durant la période estivale, des expositions sont organisées au sein même de la chapelle Saint-Georges. En août 2022, il s'agissait de l'exposition "Évolutions" présentée par l'artiste local Jean-Yves BRUYÈRE. Des œuvres de peintures étaient réparties dans la nef et les chapelles latérales, jouant avec les couleurs des vitraux, dans une atmosphère colorée et reposante. Le tout faisait régner une certaine harmonie entre peintures actuelles et patrimoine historique.

Ces expos sont également une bonne occasion pour découvrir ce lieu chargé d'histoire. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à la prochaine édition !

Journées du patrimoine

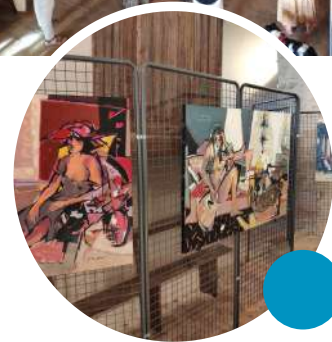
Lors des journées du patrimoine les 17 et 18 septembre 2022, la chapelle Saint-Georges a de nouveau ouvert ses portes. Des visites guidées gratuites des traboules ont été organisées pour l'occasion.

Il y a ce soir dans le ciel...

Début octobre, L'Écritoire d'Estieugues est venu à Thizy les Bourgs pour une représentation de leur spectacle « Il y a ce soir dans le ciel » autour des textes de Louis Aragon.

Plus d'infos : www.lecritoiredestieugues.fr

Infos pratiques
Chapelle Saint-Georges
9, rue du Petit Donjon
69240 Thizy les Bourgs



2023

CULTURE



2023

CULTURE



Réouverture de l'office de tourisme

À l'initiative d'Alain Poizat, bénévole, et d'Élisabeth Plagnol, Maire déléguée de La Chapelle-de-Mardore, l'office de tourisme de la commune a rouvert ses portes début juillet 2022. Une des premières animations proposées était la visite gratuite des traboules et de la chapelle Saint-Georges.

Infos pratiques

3 rue Eugène Dechavanne
(entre la médiathèque et la salle des fêtes à Thizy)

Ouverture

- › Vacances de Pâques :
les samedis 8, 15 et 22 avril, de 10h à 12h ;
- › De début juin à fin septembre:
le samedi matin de 10h à 12h.



CINÉMA AGORA : un cinéma pour tous les goûts

Pour satisfaire le plus grand nombre, l'Agora vous propose une programmation riche et variée où se réunissent des films de tous les genres. Les films français, mais aussi les productions étrangères venues du monde entier sont mises à l'honneur : comédie, drame, action, science-fiction, fantastique, dessin animé... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. De nombreux événements sont organisés pour le plus grand plaisir des spectateurs : avant-première, rencontre avec les acteurs, projection suivie d'un repas...

Composé de deux salles confortables, le cinéma Agora vous accueille toute l'année pour vous offrir de bons moments de divertissement et vous faire découvrir des films dans les meilleures conditions.

Retrouvez toutes les actualités : horaires, programmation, animation, événement sur :

www.cinema-agera.fr

Infos pratiques

23 Rue Pierre Chevenard
69240 THIZY
04.74.64.30.44
cinema.agora@orange.fr





Espace Culture - bibliothèque & médiathèque

La bibliothèque André Lachal à Bourg-de-Thizy et la médiathèque Simone Veil à Thizy vous accueillent avec leurs nombreux documents. Tous les mois, de multiples nouveautés : romans, mangas, BD, fantasy, documentaires, intègrent les rayons enfant, ado et adulte. De quoi satisfaire toutes les envies de lecture et de découverte.

Grâce à la Médiathèque Départementale, l'offre de prêt est enrichie de milliers de documents sur tout type de supports.

Si vous souhaitez exposer ou dédicacer à l'Espace Culture, une demande doit être formulée auprès des services de la Mairie.

Retrouvez les horaires, les nouveautés et les animations prévues sur www.thizylesbourgs.fr ou encore sur la page Facebook : Espace-Culture / Thizy les Bourgs



2023

CULTURE



Infos pratiques

Bibliothèque André Lachal

11, rue Pasteur - Bourg-de-Thizy
69240 Thizy les Bourgs
04 74 64 19 72

Médiathèque Simone Veil

Rue Eugène Déchavanne - Thizy
69240 Thizy les Bourgs
04 74 64 35 81
espace.culture@thizylesbourgs.fr





2023

CULTURE

La à votre service

Parcours sonore insolite

TRACES

Sur les Traces de l'histoire de Thizy-les-Bourgs

Proposé par la COR dans le cadre de son projet culturel Re-dessignons le territoire, Traces est un parcours sonore insolite qui invite les participants à la découverte du passé et du présent de Thizy-les-Bourgs.

Au travers de témoignages audio d'habitants, anciens ou actuels, la commune se dévoile sous un autre jour, révélée par l'artiste Laurence Moletta.

Avec l'application mobile Izi.Travel, laissez-vous guider au fil du parcours : une pastille sonore se déclenche à l'approche du point GPS pour vous faire découvrir l'histoire d'une maison ou d'une particularité locale.



L'EMDI a fait le plein !

L'école de musique et de danse intercommunale de la COR rayonne sur tout le territoire de l'Ouest rhodanien à travers six sites d'enseignement, dont l'un est basé à Thizy-les-Bourgs. Dans ses locaux thizerots rue Rouget de l'Isle, ce ne sont pas moins de 16 professeurs et 162 élèves qui se relayent toute la semaine au sein de l'école, à travers des cours de danse et d'instruments. Complète, l'EMDI ne peut plus recevoir de nouveaux élèves cette année mais une nouvelle campagne d'inscriptions sera lancée en juin 2023 : n'hésitez pas à vous renseigner sur emdi.ouestrhodanien.fr ! A noter : réservez dès à présent la date du vendredi 23 juin : l'EMDI organisera son bal trad à l'Espace culturel et musical.



Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération





La à votre service



Ça bouge à l'Écomusée du Haut-Beujolais...

S'il est toujours fermé au public le temps des travaux de rénovation, l'Écomusée du Haut-Beujolais n'en est pas moins théâtre d'une activité permanente.

Lancé en 2019, le projet de réhabilitation sur le site de la Manufacture se poursuit. L'ambition de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien est de créer un lieu patrimonial, culturel et touristique capable de faire rayonner le territoire et son histoire, ainsi que de développer l'offre de services à destination des habitants et visiteurs.

Actuellement, les services de la COR travaillent avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, constituée du cabinet d'architecture Vurpas et de Designers Unit, sur l'avant-projet définitif qui aboutira à la rédaction d'un programme architectural et scénographique.

En se basant sur le programme scientifique et culturel validé par le ministère de la Culture en 2019, trois espaces thématiques distincts ont été définis pour l'exposition permanente :

- le territoire du Haut-Beujolais ;
- le processus de fabrication de la couverture ;
- l'histoire du site.

Une salle dédiée aux expositions temporaires est également prévue.

En parallèle, l'équipe des musées et les membres de l'association Patrimoines Haut-Beujolais ont débuté le chantier des collections visant à nettoyer et réparer les machines qui seront exposées, en suivant les recommandations du service des Musées de France.

La réouverture de l'Écomusée aux visiteurs est prévue à l'automne 2024.

La manufacture accueille également l'une des trois Micro-Folie du territoire. Cette installation permet de découvrir gratuitement et sur grand écran les œuvres d'institutions et musées nationaux et internationaux (Louvre, château de Versailles, Opéra national de Paris...). De nombreuses animations thématiques sont proposées toute l'année.



[Programme de la Micro-Folie sur ouestrhodanien.fr](#)



Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération



La COR à votre service



Un bac qui déborde ?

Un problème sur votre point
d'apport volontaire ?

N'hésitez pas à contacter le service
Gestion des déchets afin de nous
en informer.

 **04 74 89 58 39**

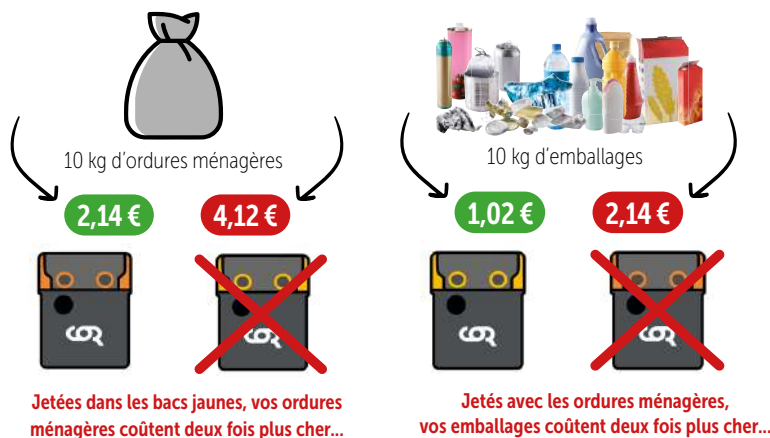
 **infotri@c-or.fr**



Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération

Le tri des déchets, enjeu environnemental et financier

En triant correctement vos déchets, vous contribuez au bon fonctionnement de la collecte et à la maîtrise de son coût environnemental et financier. Les refus de tri ont un coût pour la COR, et donc ses habitants.



Un doute au moment de trier ?

Un guide du tri vous est proposé en ligne
sur ouestrhodanien.fr

Consultez
le mémo tri



Gestion des déchets, habitat, développement économique, agriculture, culture... Retrouvez tout ce que la COR peut faire pour vous sur

ouestrhodanien.fr





LES ASTUCES POUR BIEN TRIER !

N° service déchet
04 74 89 58 39



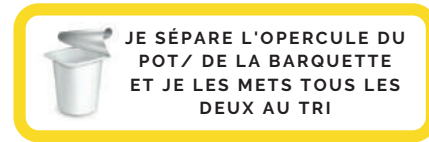
Depuis le 1er février 2022, le tri est devenu **plus simple**, puisque vous pouvez **trier tous vos emballages**. Mais savez-vous pourquoi c'est nécessaire que chacun joue le jeu ? Trier permet le recyclage de la majorité des emballages, ce qui contribue à **réduire les émissions de gaz à effet de serre** (GES), mais aussi à **économiser les matières premières**.

Trier permet aussi de **réduire les coûts des collectivités**, en réduisant le volume des déchets incinérés, qui coûtent plus cher que les déchets triés.

De plus, le tri est vecteur de création de filières et donc d'emplois.

Voici donc les gestes à adopter au quotidien pour que le tri soit optimal !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à demander à votre collectivité le mémo-tri, ou bien rendez-vous sur <https://www.sytraival.com/>





2023

TRIBUNE OPPOSITION

Tribune

Chers habitants de Thizy les Bourgs,

L'équipe d'opposition vous adresse ses meilleurs vœux pour 2023.

Nous émettons aussi le vœu que les centres-bourgs, qui sont les cœurs de vie de la commune, retrouvent des commerces. Avec les fermetures de magasins à Thizy, le transfert de la pharmacie à Bourg-de-Thizy, plus moyen pour les habitants des centres, de faire leurs courses à pied. Avec l'augmentation du prix de l'essence, ces disparitions pèsent aussi sur le porte-monnaie bien mis à mal par la hausse des prix.

La revitalisation des centres-bourgs était un point-phare du programme de la majorité, c'est raté !

Nous avons aussi un vœu très matériel : que nos finances soient bien gérées !

La résidence senior est le projet le plus onéreux de ces dernières années. Elle a englouti plus de 5 millions d'argent public et coûte chaque année la somme de 70 000 euros. Ses 28 logements peinent à trouver preneur. Normal, les loyers étaient exorbitants pour un niveau de services quasi nul pour les résidents (pas de repas en commun, une maison médicale sans médecin, pas d'activités prévues, juste un gardien).

Ces loyers passent globalement de 700 à 500 euros. Une baisse que nous réclamions et qui s'accompagne d'une ouverture vers les personnes en situation de handicap. Tant mieux si on trouve le moyen de remplir cet immeuble et ainsi de limiter les frais. Mais était-ce bien le rôle de la commune de financer un projet en direction d'un public du ressort du département ?

Cette équipe s'autoproclame championne de gestion publique, ce projet mal ficelé démontre au contraire toute l'ampleur de son improvisation désastreuse.

Enfin, nous formulons un vœu pour l'image de Thizy les Bourgs, nous souhaitons qu'elle soit lavée des affronts subis cette année avec deux affaires judiciaires lourdes. Ce fiel qui a coulé sur le nom de la commune nous a tous blessés. Nous aimerions ne plus être mêlés à ça. Il aurait fallu que 10 conseillers municipaux démissionnent pour "démettre" le maire. Nous sommes 4 et ils n'ont été que 5 à le faire. Notre devoir est de rester pour vous représenter et en attendant, de vous souhaiter le meilleur pour 2023.



commune d'avenir

Thizy les Bourgs

www.thizylesbourgs.fr



tlb69240



@thizylesbourgs



**Panneau
Pocket**

